

Pays forézien → Vie locale

■ PANISSIÈRES

LE MUSÉE SENSIBILISE LES ENFANTS AVEC LES TISSUS

Comme à chaque vacance scolaire, le musée de la croûte et du textile des Collines du matin propose des ateliers pour enfants autour du tissu. Le prochain aura lieu mercredi 11 février de 14 à 16 heures. Chaque enfant réalisera un morceau en tissu pour le carnaval avec des tissus différents en utilisant plusieurs techniques (collage, couture...). L'atelier s'adresse aux enfants à partir de 6 ans, tout le matériel nécessaire sera fourni et chaque participant recevra un certificat de participation. Le tarif est de 3 € par enfant. Contact : Julie Desnoyer au 04.77.72.62.3.46 ou 04.77.27.40.44.

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

L'assemblée générale des donneurs de sang aura lieu vendredi 13 février à 19 heures, en mairie de Panissières, salle de conseil.

Les Irlandais seront accueillis cet été

Le comité de jumelage Panissières-Listowel, créé en mai 1996, a tenu son assemblée générale, autour de sa présidente Jeanine Gilles.

Après lecture des bilans moraux et financiers, la présidente a fait part de son souhait d'une collaboration avec le collège. Cette année, la Saint-Patrick devrait être fêtée vendredi 20 mars avec la projection d'un film au cinéma Beau-séjour suivie d'une partie musicale.

Les « jumaux » irlandais devraient être accueillis à Panissières du 30 juillet au 6 août. Jeanine Gilles a proposé, parmi les sorties possibles, une escapade à Lyon avec la visite du Musée des confluences et un spectacle à Montmond-les-Bains ou au château d'Es-salois.



JUMELAGE. Le bureau du comité de jumelage.

Le monorail, une histoire commune

Listowel est une ville du comté de Kerry en République d'Irlande. Elle a été la première ville du monde à posséder un monorail. C'est Charles Lartigue qui l'avait réalisée entre 1887 et 1888, pour une liaison de 16 kilomètres entre Listowel et Ballygunion. À Panissières, les travaux du monorail ont débuté en 1894 pour relier Feurs par Cottance ; une liaison qui devait être sur la base du projet Lartigue. En juillet 1895, une ouverture au public devait avoir lieu après les ultimes essais mais la ligne ne fut jamais opérationnelle. En effet, plusieurs pannes et dégradations amenèrent au refus de l'autorisation d'exploitation et la déchéance fut signée le 10 avril 1899.

Une ambiance royale au club de l'Amitié

Jeudi dernier, 42 adhérents du club de l'Amitié se sont adonnés à différents jeux. La présidente Gisèle Perret et des bénévoles ont offert une part de galette. Les reines d'un jour ont été Lucienne Philippe, Ginette Blanc, Roger Jaubert et Jacques Delphon.

➔ **A noter.** L'assemblée générale aura lieu au local jeudi 12 février et le concours annuel de belote se déroulera mercredi 25 février à la salle d'animation.



EPHÉRIE. Debout à gauche la doyen Lucienne Philippe, âgée de 93 ans, fait partie des chanceux à avoir trouvé la fève.

Les boulistes aiment aussi jouer à la belote

Il y avait un nombre important de compétiteurs au concours de belote organisé par la Joyeuse boule, il y a quelques jours, à la salle d'animation, avec pas moins de 94 doublettes.

Le concours de belote a été gagné par une équipe mixte de Jas et Rozier (Gabry et Francis), suivi de Frédérique et Mathis, puis de Raphael et Eric, ces deux dernière équipes étant de Panissières.



JOYEUSE BOULE. Les coprésidents Bernard Boiron et Noël Seigne.

■ COTTANCE

Un beau trophée pour un jeune chasseur



BATTUE AUX CHEVREUILS. Le jeune Pierrick et son brocade.

Pour terminer son Plan de chasse aux chevreuils de la saison, la société de chasse communale de Cottance a organisé une battue samedi 24 janvier.

Elle a reçu ce jour-là Pierrick Aimard, un jeune chasseur en formation, qui n'a pas encore atteint ses 16 ans et qui était par conséquent accompagné de son père, secrétaire à la chasse communale.

Le hasard a fait que le

■ ESSERTINES-EN-DONZY

Les boulistes « tapent le carton »



LES GAGNANTS. Les gagnants repartent les bras chargés.

Dimanche dernier, la société de boules a organisé son traditionnel concours de belote. Les prix étaient comme chaque année très intéressants.

Au total, 58 doublettes se sont affrontées dans une ambiance amicale. Les gagnants ont été Guy et Na-

dine avec 4.904 points. Ils ont remporté deux jambons et deux apéritifs. Suivis de Pascal et Henri avec 4.749 points, qui sont repartis avec deux jambons.

Enfin, Bruno et Bernard, avec 2.754 points, ont gagné la tête et les pieds du cochon.

CONCOURS DE BELOTE. Un concours de belote sera organisé par la société de pêche de l'étang de la tuillie, dimanche 15 février à 14 heures, dans la salle d'animation. Renseignements : 04.77.26.39.77.

■ ROZIER-EN-DONZY

ÉTAT CIVIL. Naissance, Louna Courtois née le 27 janvier 2015 à Montbrison, fille de Jason Courtois et de Julie Roux domiciliés 228, rue Saint-Pierre à Rozier-en-Donzy.

BELOTE DE LA FNACA. Jeudi 19 février, dans la salle de l'amicale laïque, la Fnaca organisera un concours de belote à partir de 14 heures.

■ SAINT-BARTHÉLEMY-LESTRA

CONCOURS DE BELOTE. Rendez-vous samedi 7 février à 14 heures à la salle des fêtes de Saint-Barthélemy-lestra pour un concours de belote organisé par le club de football Chambost-lestra. Premier lot : deux jambons et quatre bouteilles. Deuxième lot : deux épaulés et deux bouteilles... toutes les doublettes seront primées et le casse-croûte offert. Inscription : 15 €. Renseignements au 04.77.28.50.18.

CARNIVAL. Le foyer des amis de l'école publique donne rendez-vous aux habitants le 28 février à 15 h 45 dans la cour de l'école pour fêter le carnaval. L'assemblée effectuera un défilé dans le village, accompagnée de musique, afin de faire découvrir les déguisements à toute la population. Pour agrémenter l'après-midi, quiches, pizzas, gâteaux, bugnes, crêpes... confectionnées par les participants seront appréciées avant que ne se déroule la soirée dansante gratuite et ouverte à tous à la salle des fêtes.

■ SAINT-MARTIN-LESTRA

ATELIER FLORAL. Mercredi 18 février, l'association Familles rurales propose un atelier d'art floral, sur le thème du bouquet rond. Pour plus de renseignements : 06.65.45.76.94.

THÉ DANSANT. Dimanche 22 février, le comité des fêtes organise un thé dansant animé par l'orchestre de Gérard Prêt. Rendez-vous à la salle d'animation à partir de 14 heures.